



**HAL**  
open science

## Master Culture , médias

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Culture , médias. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040151

**HAL Id: hceres-02040151**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040151v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Culture, médias

de l'Université Paris 8 – Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : Créteil

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paris Nord – Paris 13

Mention : Culture, médias

Domaine : Sciences de l'information et de la communication

Demande n° S3MA140007305

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8, 2 rue de la Liberté - 93200 Saint-Denis

Université Paris 13, 99 Avenue Jean Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de master *Culture, médias*, créée en 2009, est l'une des quatre mentions co-habilitées entre les universités de Paris 8 - Vincennes Saint-Denis et Paris Nord - Paris 13, au sein du domaine « Culture et communication », élaboré en 2005. Positionnée dans le champ des industries culturelles, créatives et médiatiques, des politiques et des actions culturelles, la mention forme aux métiers de la création, de la diffusion, de la valorisation, de la promotion de « contenus créatifs », ainsi qu'à ceux de la médiation et de l'animation informationnelle et culturelle, dans les secteurs privé, associatif ou au sein de collectivités territoriales. La mention identifie sept objectifs de formation : la compréhension des enjeux sociaux, historiques, politiques, économiques, des industries et politiques culturelles ; la maîtrise des méthodes d'enquête et d'interprétation pour analyser des situations complexes ; l'acquisition de notions dans les champs concernés ; l'intégration des savoir-faire, modes de raisonnement normes et pratiques de l'univers professionnel ; l'articulation et la mobilisation de ces compétences dans des projets transversaux ; la capacité de travailler en autonomie dans des équipes hétérogènes. Elle repère également trois domaines transversaux de compétences, qui sont déclinés en capacités et savoir-faire associés : relations à l'environnement professionnel, méthodologies et outils, communication (orale, écrite et linguistique). Les compétences et les métiers visés sont précisés au niveau des spécialités.

Le dossier propose une offre renouvelée, dans son orientation, mais aussi dans le nombre et la structure des spécialités qu'elle regroupe. La mention réoriente sa finalité, initialement en 2009, à dominante de recherche, et



propose six spécialités indifférenciées ou professionnalisantes. Trois d'entre elles sont proposées par Paris 8, deux par Paris 13, et une conjointement par les deux sites :

- *Industries créatives : médias, web, arts* proposée en cursus complet par Paris 8 (dans la continuité de l'habilitation précédente) ;
- *Médias internationaux : enjeux et pratiques* également proposée par Paris 8 en cursus complet. Cette spécialité est proposée en collaboration avec l'UFR « langues et cultures étrangères » de Paris 8 ;
- *Communication numérique et conduite de projets*, proposée par Paris 8 en cursus complet ;
- *Expertise des politiques et des pratiques médiatiques*, proposée en M2 seulement, avec des mutualisations entre Paris 8 et Paris 13, composée de deux parcours distincts ;
- *Dynamiques culturelles : politiques, espaces, pratiques*, proposée en M2 avec deux parcours par Paris 13 ;
- *Technologies et ressources éducatives, médiation et apprentissage*, spécialité nouvelle offerte en M2 par Paris 13, en collaboration avec l'UFR « lettres, sciences de l'Homme et des sociétés ».

L'accès à la première année de cette mention est possible pour les titulaires des licences en information et communication offertes respectivement par les universités de Paris 8 et Paris 13 (900 étudiants à Paris 8 et 450 à Paris 13). Il est également ouvert à des étudiants issus d'autres licences, après examen de leurs contenus d'enseignement, si 50 % d'enseignements fondamentaux ont été suivis dans la spécialité. Il est également possible dans le cadre d'accès dérogatoire au titre de la VAE (validation d'acquis de l'expérience) ou VAPP (validation des acquis professionnels et personnels).

En M2, l'admission se fait sur dossier et éventuellement entretien. Tous les étudiants titulaires d'un M1 peuvent candidater. La majorité des étudiants provient toutefois d'un M1 de la discipline, principalement d'un M1 de la mention. La mention peut accueillir 210 étudiants en M1 et 170 en M2.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Culture, médias* a été réorganisée pour le nouveau contrat quinquennal, avec des changements significatifs.

La spécialité *Expertise des politiques et des pratiques médiatiques* est refondue avec deux parcours, l'un à Paris 13, consacré aux *Politiques et stratégies des médias*, l'autre à Paris 8, intitulé *Médias, publics et cultures participatives*.

Une nouvelle spécialité intitulée *Technologies et ressources éducatives, médiation et apprentissage* propose une spécialisation dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs socio-techniques à finalité pédagogique (offerte par Paris 13).

La mention accueille la spécialité *Communication numérique et conduite de projets*, anciennement proposée au sein de la mention *Communication et mutation des organisations*, permettant ainsi d'intégrer les problématiques du numérique dans le champ couvert par la mention.

Le projet pédagogique est clairement énoncé. La mention propose une offre riche, dont l'architecture est complexe, présentant d'abord l'intérêt de s'appuyer sur des mutualisations entre les UFR (unité de formation et de recherche) de communication des deux universités (UFR Culture et communication de Paris 8 et l'UFR Sciences de la Communication de Paris 13), mais aussi avec d'autres UFR : « Langues et cultures étrangères » de Paris 8, « Lettres, sciences de l'Homme et des sociétés », de Paris 13. De plus, ces collaborations génèrent une dynamique d'échanges interdisciplinaires et interuniversitaires. Néanmoins, il n'est pas fait état du positionnement de la mention, en complémentarité et en lien avec les autres mentions de la discipline, au sein de l'offre très riche proposée par les deux universités, dans le cadre du domaine « Culture et communication ». La mention constitue une offre variée et cohérente, commune aux deux établissements, dans le domaine de la culture et des industries culturelles. La singularité de cette offre en Ile de France, et sa visibilité, sont renforcées par la collaboration des équipes scientifiques au sein de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord et par le pôle de compétitivité « Cap Digital ».

Il est un peu dommage que le dossier ne soit pas toujours évident à suivre au regard de la complexité de l'architecture de cette mention. Un schéma récapitulatif aurait été le bienvenu, pour synthétiser les mutualisations



et les passerelles, ainsi que des tableaux comparatifs concernant l'ouverture ou non à l'alternance, les répartitions des volumes horaires consacrés à la professionnalisation en M1 et en M2. Le dossier présente des statistiques séparées par site, ce qui ne facilite pas la comparaison des flux et des taux de réussite. Il faut également noter que seuls les intitulés des unités d'enseignement (UE) et des éléments constitutifs (EC) d'UE sont listés, par spécialité, sans qu'un descriptif succinct de leurs contenus soit fourni.

Les mutualisations sont intra-site (tronc commun de M1 pour les spécialités de Paris 13, enseignements mutualisés de M1 à Paris 8), interdisciplinaires sur un site, avec la collaboration entre UFR, inter-sites et inter-spécialités (des UE sont mutualisées entre Paris 8 et Paris 13).

Les volumes horaires proposés en M1 diffèrent peu selon les spécialités : de 346 h à 382h pour les M1 de Paris 8, 360 heures pour le M1 commun de Paris 13. En M2, ces volumes varient davantage : de 240 heures pour la spécialité *Technologies et ressources éducatives, médiation et apprentissage* à 390 heures pour la spécialité *Dynamiques culturelles : politiques, espaces, pratiques*. Le faible volume d'heures de la spécialité professionnalisante *Technologies et ressources éducatives, médiation et apprentissage* peut être expliqué par l'hybridation du dispositif pédagogique, assisté par une plateforme d'enseignement à distance, ainsi que par son ouverture à des publics professionnels en formation continue. Les contenus d'enseignement, ainsi que leur répartition, reflètent bien le projet pédagogique, car ils comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, technologiques, des projets tutorés et des activités réalisées en équipes, la production de rapports et/ou de mémoires.

Les compétences additionnelles sont présentées au niveau des différentes spécialités, qui intègrent toutes des enseignements spécialisés en langue. Deux compétences transversales, la conduite de projet et la capacité à travailler de façon autonome, et au sein d'équipes, parfois hétérogènes, sont mentionnées de façon partagée par les spécialités.

Cette mention est bien adossée aux milieux socio-professionnels. Les professionnels constituent 40 à 50 % des équipes pédagogiques des spécialités. Ils développent et maintiennent les liens avec les entités professionnelles, ce qui favorise le recrutement en stage et l'insertion professionnelle des étudiants. Néanmoins, la politique de stage est variable puisque si la plupart des spécialités ont un stage obligatoire, cela n'est pas le cas de la spécialité *Médias internationaux : enjeux et pratiques*, ce qui est étonnant au regard de la finalité professionnelle visée.

Deux laboratoires avec deux équipes d'accueil constituent son socle scientifique : le CEMTI (Centre d'études sur les médias et l'internationalisation), EA (équipe d'accueil) 3388, constitué de cinq professeurs et de 12 maîtres de conférences pour Paris 8 ; le LABSIC (Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication) EA 1803, avec 6 professeurs et 23 maîtres de conférences, pour Paris 13. Ces deux équipes scientifiques développent des collaborations au sein de programmes coordonnés par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris Nord. La mention souligne le double intérêt scientifique et professionnalisant pour les étudiants, de ses partenariats de recherche avec différents ministères, mais aussi de la collaboration avec des professionnels du secteur privé. En référence à l'exploitation pédagogique de cette dynamique scientifique, la mention met en avant sa collaboration avec le pôle de Compétitivité internationale « Cap Digital », considéré comme un partenaire professionnel et scientifique. En termes d'enseignement, il est fait référence au séminaire avancé de communication de recherche commun, dit séminaire GPB, — auquel participent également le Gresec (groupe de recherche sur les enjeux de la communication) de Grenoble 3, le Gricis (groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société) de l'Université de Québec à Montréal, et le Geriico (groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication) de Lille 3 — qui se tient à la MSH Paris Nord, en présence d'étudiants de la mention. D'autres éléments sont parfois fournis au niveau des spécialités.

Il est fait aussi état de la couverture internationale et nationale du recrutement, mais sans toutefois proposer de données chiffrées concernant le nombre d'étudiants étrangers accueillis au niveau de la mention. La mention a renforcé les échanges internationaux entre étudiants, dans le cadre des programmes Erasmus, Micefa et Crepuq : (mobilité pour dix étudiants de Paris 8, cinq étudiants du M1 de Paris 13 en 2010-2011). Deux accords cadres sont établis par l'UFR Culture et communication de Paris 8, l'un avec l'Université pontificale bolivarienne de Medellin en Colombie, l'autre avec la faculté de Journalisme et de sciences de la communication de l'Université de Bucarest. Il est également mentionné que un à deux professeurs sont régulièrement invités chaque année par Paris 8. Enfin, la mention encourage les stages à l'étranger, et met l'accent sur les acquisitions linguistiques par les étudiants (3 % des effectifs M1 et M2 de Paris 8 partent chaque année en stage à l'étranger).

Les taux de réussite sont très variables, d'une année à l'autre, pour la même spécialité, et disparates, d'une spécialité ou d'un parcours à l'autre, parfois bas ou en baisse, même si les effectifs sont restreints. Par exemple pour la spécialité *Expertise des politiques et des pratiques médiatiques*, le taux de réussite est passé de 42,1 % en 2009-2010 pour dix-neuf inscrits à 36,4 % en 2010-2011 pour onze inscrits pour le parcours Paris 8, alors que pour le parcours de Paris 13, il a été de 55 % pour onze inscrits en M2 en 2011-2012 (23 % en 2007-2008 pour vingt-deux inscrits). Le taux de réussite en M2 de la spécialité *Industries créatives, médias, web, arts* est passé de 91,2 % en



2009-2010 à 54,3 % en 2010-2011, avec un nombre d'inscrits en hausse (de 57 inscrits en 2009-2010 à 94 inscrits en 2010-2011). En M1, cette disparité est reliée aux sites de formation : 63,4 % d'admis en 2010-2011 pour le M1 de la spécialité *Industries créatives : médias, web, arts*, 75 % pour le M1 de la spécialité *Médias internationaux : enjeux et pratiques* de Paris 8, et seulement 21,8 % de réussite dans le M1 de tronc commun de Paris 13 (78 étudiants). Dans le M1 commun de Paris 13, le taux de réussite a toutefois progressé, car il était de 10,9 % en 2007-2008, pour un nombre d'étudiants supérieur. A Paris 8, les effectifs de M1 ont augmenté en 2009-2010 (143 étudiants contre 71 l'année précédente) pour redescendre en 2010-2011 à 117. Il faut également noter la proportion importante de redoublants en M2 pour certaines spécialités (28 redoublants sur 74 inscrits en 2011-2012 pour la spécialité *Industries créatives, médias, web, arts* en 2011-2012, ainsi que les faibles effectifs recrutés à Paris 13 au sein du vivier des étudiants ayant suivi le M1 (66 % d'inscrits pédagogiques en M2 viennent d'une autre formation que le M1 correspondant). La mention établit une corrélation entre cette hausse des effectifs et la chute du taux de réussite, principalement pour des raisons de difficulté d'encadrement, c'est pourquoi elle a engagé une réduction du recrutement. Il est regrettable toutefois que le dossier d'autoévaluation présente des statistiques séparées par site, sans tableau comparatif, ce qui ne facilite pas le croisement des données.

L'attractivité de l'offre de Paris 8 est variable selon les spécialités, les publics externes constituant 17,8 % à 65 % des effectifs M2 en 2011-2012. L'établissement accueille en M1 un nombre non négligeable de publics issus de catégories sociales défavorisées (de 20 à 30 %) et de boursiers (de 41 à 54 %). A Paris 13, la mention accueille en master 1 des publics issus des deux départements de la Seine Saint Denis (32,8 %) et du Val d'Oise (13,9 %). 18 % des étudiants viennent de province et 13,9 % de Paris.

Sur l'insertion professionnelle, le dossier manque trop souvent de données, avec des situations très variables selon les spécialités, qui ont mené des enquêtes, souvent informelles, parfois plus précises, pour pallier le manque de données institutionnelles. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore une pratique systématique et pilotée au niveau de la mention, voire des spécialités.

Trois principaux dispositifs ont été mis en place pour assurer un bon pilotage de la mention. Il existe un conseil de master regroupant les responsables de la mention, les responsables des différentes spécialités et un conseil de perfectionnement composé des responsables de la mention, des spécialités et des parcours, les directeurs d'études, des représentants élus d'étudiants, ainsi que des représentants des milieux professionnels. Il est prévu des directions d'études, par spécialité, pour l'ensemble des spécialités et des responsabilités transversales pour renforcer les directions d'études. Il est regrettable en revanche que la culture de l'évaluation ne soit pas complètement diffusée.

Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et les ADD (annexes descriptives du diplôme) sont conformes aux données présentées, avec une petite réserve, toutefois, sur certains débouchés présentés. Ainsi un M2 ne suffit pas pour devenir enseignant-chercheur ou chercheur (à propos de la fiche RNCP de la spécialité *Médias internationaux : enjeux et pratiques*).

- Points forts :
  - La dynamique de renouvellement et d'amélioration de l'offre.
  - Un pôle de formation cohérent, dans un domaine et pour des débouchés clairement identifiés, exploitant et mutualisant les ressources des deux établissements.
  - La dimension professionnalisante, garantie par l'ancrage de la mention au sein des réseaux professionnels.
  - La double attractivité locale et nationale, favorisant la mixité de publics issus du territoire local avec des publics parisiens ou issus de la province.
  
- Points faibles :
  - L'absence de formalisation des évaluations de la formation par les étudiants.
  - L'absence de bilan approfondi concernant les taux de réussite très variables des étudiants, faibles pour le M1 de Paris 13, faibles ou en baisse pour certaines spécialités.
  - L'absence de données institutionnelles sur le devenir des étudiants, inégalement palliée par des enquêtes souvent informelles menées au niveau des spécialités.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de développer une culture de l'évaluation et de l'auto-évaluation, de disposer d'outils permettant de mieux connaître le devenir des étudiants diplômés ou non de cette mention.



La mise en place, réalisée par la mention, d'instances de pilotage de cette organisation complexe permettra de mettre en œuvre les moyens et processus nécessaires au recueil, à la comparaison des données pour mieux étayer la démarche d'amélioration de l'offre.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B





# Evaluation par spécialité

## Industries créatives, médias, web, arts

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

L'offre à finalité indifférenciée est proposée en reconduction de l'habilitation précédente, avec quelques aménagements après identification des points faibles de la spécialité. La spécialité forme des professionnels de la création, de la valorisation, de la promotion de contenus médiatiques, culturels et artistiques. L'intention pédagogique est de permettre l'acquisition par les étudiants de compétences transversales, pour qu'ils soient en mesure de cerner les différents enjeux liés à la production et à la valorisation de biens culturels, et de prendre en compte leur dimension artistique et créative. Après un M1 transversal, pour un volume de 382 heures, la spécialisation, en M2, est matérialisée par trois UE optionnelles : médias, web, arts et culture (64 heures sur 327 heures). Un stage de trois mois déjà obligatoire en M1, est désormais obligatoire aussi en M2. L'offre doit être aménagée pour favoriser l'accueil de publics en alternance. Les effectifs seront réduits à 40 entrants, tant en M1 qu'en M2.

- Appréciation :

La spécialité s'appuie sur une solide expérience et le projet pédagogique, tourné vers le décloisonnement disciplinaire et l'acquisition de compétences transversales, est original et adapté au regard des changements affectant les métiers visés. L'articulation des enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques est cohérente, ainsi que l'interaction entre l'adossé à la recherche et la dimension professionnalisante, qui pourra être renforcée par un stage obligatoire en M2. L'attractivité est forte, cependant les effectifs recrutés ne sont pas encore stabilisés.

La spécialité s'appuie sur une collaboration étroite avec des entreprises et des institutions, la dimension professionnalisante est également étayée par un taux consistant d'intervenants professionnels (33 % en M1 et 43 % en M2), et des volumes d'heures consacrées aux enseignements professionnalisants importants (180 heures en M1, 180 heures en M2). Elle s'appuie également sur les activités de recherche de l'équipe, et veille à l'articulation entre l'adossé à la recherche et la dimension professionnalisante.

L'attractivité de la formation est indéniable (298 candidats en M1 et 165 en M2 en 2010-2011), toutefois la politique de recrutement n'est pas encore complètement maîtrisée. Une politique de mobilité intéressante avec l'accueil d'étudiants étrangers (16,6 % en 2011-2012) et le développement de la mobilité internationale des étudiants, au moyen de programmes d'échanges. En revanche, il faut noter une baisse des taux de réussite (91,2 % en 2009-2010 pour 57 étudiants ; 54,3 % en 2010-2011 pour 94 étudiants).

Même si la spécialité met en œuvre une démarche d'autoévaluation et d'amélioration de son offre, le dossier ne précise pas les modalités de pilotage, et ne fournit pas d'éléments précis sur l'insertion professionnelle des étudiants.

- Points forts :

- De bons partenariats avec le monde socio-économique.
- Une bonne attractivité tant nationale qu'internationale.



- Points faibles :
  - La baisse des taux de réussite.
  - Les modalités du pilotage ne sont pas précisées.
  - L'absence de suivi du devenir des diplômés.
  - Les modalités d'évaluation de la formation par les étudiants ne sont pas précisées.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de formaliser le pilotage de la spécialité, puisque la démarche d'autoévaluation est déjà présente. Ceci favoriserait la mise en place des outils d'analyse des résultats et des taux de réussite, d'évaluation de la formation par les étudiants, et l'organisation du suivi du devenir des étudiants.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Médias internationaux : enjeux et pratiques

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité récente à finalité indifférenciée, initiée en 2009-2010 est proposée en renouvellement. Elle est le fruit d'une collaboration avec l'UFR « lettres langues et civilisations étrangères » de l'établissement Paris 8 pour un cursus complet de 377 heures en M1 et de 293 heures en M2. L'intention est de conjuguer l'acquisition de compétences linguistiques (anglais, espagnol) professionnelles, avec la maîtrise de compétences de production de contenus, d'expertise, de conception et de déploiement de stratégies de communication dans un cadre international. La spécialité peut accueillir 25 étudiants en M1 et 25 en M2.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est pertinent, il s'appuie sur une collaboration interdisciplinaire au sein de l'établissement, et se traduit dans l'articulation de contenus d'enseignement orientés vers la dimension internationale des activités de conception et de production médiatiques, dimension internationale qui se traduit aussi par l'accueil de publics étrangers, par la mobilité étudiante, mais qui n'est pas encore formalisée par des partenariats internationaux. Les effectifs, en progression, atteignent la capacité limitée à 25 étudiants par niveau (22 étudiants en M1 en 2011-2012 et 27 en M2) et le taux de réussite progresse pour atteindre 75 % en M1 en 2010-2011 et 61,5 % en M2 pour la première promotion la même année.

Le stage est facultatif en M2, ce qui n'est pas pertinent avec la dimension professionnalisante du diplôme, et ne favorise pas l'insertion professionnelle en fin de cursus. Même si la spécialité met en œuvre une démarche d'autoévaluation et d'amélioration de son offre, elle ne précise pas ses modalités de pilotage, et ne peut fournir d'éléments précis sur l'insertion professionnelle des étudiants.

- Points forts :

- La pertinence du projet pédagogique.
- L'amélioration du taux de réussite.

- Points faibles :

- La dimension internationale, qui constitue l'identité du diplôme, n'est pas encore étayée par des partenariats internationaux formalisés.
- Formalisation insuffisante du pilotage de la spécialité.
- Dossier lacunaire sur plusieurs points : insertion professionnelle des sortants, modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ou encore les modalités d'ouverture à la formation continue ou à l'alternance.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de formaliser le pilotage de la spécialité, cela permettrait d'organiser sur des bases communes à l'équipe et stables, le suivi des étudiants et l'évaluation qualitative par les étudiants de la formation, en relation avec les apports de leurs stages respectifs à l'étranger.

Par ailleurs, le développement et la formalisation de partenariats avec des institutions et organismes étrangers renforcerait l'identité internationale de la spécialité.

Enfin, la dimension professionnalisante, pourrait être développée, notamment en rendant le stage obligatoire en M2.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Communication numérique et conduite de projets

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnalisante, auparavant proposée au sein de la mention *Communication et mutation des organisations* est maintenant intégrée à la mention *Culture, médias* pour un cursus complet de 346 heures en M1 et de 334 heures en M2. Elle prépare à l'exercice de différentes fonctions de management en communication numérique : conseil et audit, conduite de projet, élaboration de stratégies, suivi et veille. La spécialité insiste sur l'articulation entre l'acquisition de compétences de distanciation et d'analyse critique, de compétences en management, et de compétences techniques. La spécialité accueille des publics en formation initiale et continue, et organise le suivi pour les publics en alternance (contrats de professionnalisation).

- Appréciation :

Le dossier n'explicite pas les conséquences sur les contenus dispensés, ou les réorientations éventuelles liées à son changement de mention, notamment avec la mutualisation en M1. Les apports en sociologie des organisations et en communication des organisations sont peu présents en M1 (mais nous ne disposons que des intitulés d'UE ou des éléments constitutifs, sans résumés succincts), alors que ces connaissances sont nécessaires pour comprendre les problématiques associées au développement des TIC (Technologies de l'information et de la communication) dans une organisation, et intégrer les dimensions stratégiques et managériales liées à toute conduite de projet ou d'audit de communication numérique dans les organisations. Ceci d'autant plus que parmi les types d'emplois accessibles indiqués dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) figurent ceux de « chargés de communication », ou de « conseillers en conduite du changement ».

La spécialité est professionnalisante, tout en prenant en compte l'articulation de compétences théoriques, méthodologiques, techniques et l'émergence d'attitudes d'analyse critique. La dimension professionnalisante est étayée par des stages de trois à six mois obligatoires en M1 et en M2, mais aussi par des enseignements relatifs à l'insertion professionnelle, à la conduite de projet, ainsi que des conférences dispensées par des professionnels (20 % d'enseignements en M1 de préparation à la vie professionnelle, et 30 % en M2, pour 50 % de taux d'intervenants professionnels extérieurs sur les deux niveaux). La dimension de recherche est également présente, avec des enseignements méthodologiques et la soutenance en M2 d'un mémoire considéré comme un travail de recherche.

Son attractivité est excellente (450 dossiers de candidatures par an), ce qui lui permet d'opérer une sélection pertinente, et d'obtenir des taux de réussite satisfaisants, voire très satisfaisants (96,7 % en M1), en baisse mais satisfaisants en M2 (70 % en 2010-2011 contre 95,2 % en 2009-2010). L'insertion professionnelle est satisfaisante, le dossier montre un taux d'insertion de 80 % à un an.

Même si la spécialité met en œuvre une démarche d'autoévaluation et d'amélioration de son offre, notamment pour développer des partenariats internationaux, elle ne précise pas suffisamment ses modalités de pilotage, notamment à propos de l'évaluation de la formation par les étudiants.

- Points forts :

- Une bonne attractivité.
- L'association « dimension professionnalisante » et « compétences d'analyse critique ».
- Des taux de réussite très satisfaisants.
- La mixité entre publics de formation initiale et de formation continue, l'aménagement pour l'alternance.



- Points faibles :
  - L'évolution du projet pédagogique et des contenus dispensés, liés au changement de mention, ne sont pas explicités.
  - Les modalités de pilotage de la spécialité sont peu précisées.
  - Les informations sur l'évaluation de la formation par les étudiants sont insuffisantes.

## Recommandations pour l'établissement

La nouvelle place de la spécialité dans cette mention, et les modifications que ce changement a générées dans les contenus d'enseignement dispensés, devraient être plus clairement explicitées.

Il serait souhaitable que la spécialité formalise les modalités de pilotage, de suivi, et d'évaluation de ses étudiants, et que la réorientation des contenus dispensés en M1, suite à son intégration dans la mention, soit explicitée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Expertise des politiques et des pratiques médiatiques

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis et Université Paris 13 - Paris-Nord

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à finalité indifférenciée proposée en M2 conjointement par Paris 8 et Paris 13, est une version refondue de la spécialité *Recherche et expertise dans les industries culturelles et médiatiques*. Elle offre deux parcours partiellement mutualisés, l'un à Paris 13, consacré aux *Politiques et stratégies des médias*, l'autre à Paris 8, intitulé *Médias, publics et cultures participatives*, et s'appuie sur deux laboratoires, le Cemti et le Labsic. Pour ces deux parcours, les enseignements sont dispensés à 70 % sur le site d'accueil, et à 30 % sur le site de l'autre université. Le parcours proposé par Paris 8 a pour objet la recherche sur les processus participatifs dans l'espace public, mais aussi l'acquisition d'expertises dans le domaine des industries culturelles et médiatiques. Le parcours proposé par Paris 13 vise la prise en compte conjointe du rôle des pouvoirs publics et des enjeux stratégiques du secteur. Ainsi, pour ce master indifférencié, la double orientation scientifique et professionnelle permet aussi de former des cadres capables de mener des études et de proposer de nouvelles offres de service. Le volume global est de 318 heures d'enseignement pour le parcours offert par Paris 8, et de 353 heures pour le parcours offert par Paris 13. Les contenus des deux parcours intègrent les dimensions théoriques, épistémologiques et méthodologiques des acquisitions. Pour le parcours de Paris 8, le stage de trois mois ou le terrain professionnel est obligatoire si l'étudiant choisit une orientation professionnelle, alors que pour le parcours de Paris 13, un stage de deux mois minimum est obligatoire, quelle que soit la finalité choisie par l'étudiant. La spécialité peut accueillir 40 étudiants, dont 25 dans le parcours *Médias, publics et cultures participatives* de Paris 8 et 15 dans le parcours *Politiques et stratégies des médias* de Paris 13.

- Appréciation :

La spécialité, orientée vers une finalité de recherche, a été remaniée dans le sens d'une amélioration de la lisibilité de son offre, et de l'articulation d'une dimension professionnalisante avec la finalité de recherche. D'après le document d'auto évaluation, aucun professionnel n'intervenait dans la formation dans la précédente version de la spécialité. Cette dimension professionnalisante se matérialise par le stage et deux projets tutorés dans le parcours Paris 13. Il est aussi fait mention d'interventions de professionnels spécialisés dans le domaine, avec un cycle de conférences de 16 heures, ainsi que d'autres interventions dans le parcours de Paris 13. Les modalités d'intégration de cette dimension professionnalisante mériteraient d'être explicitées davantage. L'équipe est constituée de vingt enseignants-chercheurs appartenant à cinq laboratoires de recherche, d'un PRAG et d'un documentaliste.

Pour une capacité d'accueil de 40 étudiants, dont 25 dans le parcours *Médias, publics et cultures participatives* en M2, et 15 dans le parcours *Politiques et stratégies des médias*, la spécialité reçoit toutefois des effectifs de plus en plus restreints (pour le parcours Paris 13, de 22 inscrits M2 en 2007-2008 à 11 inscrits M2 en 2011-2012 ; pour le parcours Paris 8, de 18 inscrits en 2009-2010 à 13 inscrits en 2011-2012). Le taux de réussite est assez bas en M2, compte tenu des faibles effectifs, et en diminution à Paris 8, en augmentation régulière à Paris 13, mais avec un nombre très réduit de diplômés : de 42,1 % en 2009-2010 à 27,3 % en 2010-2011 pour le parcours Paris 8, et pour le parcours de Paris 13 : 55 % de réussite pour 11 inscrits en M2 pour l'année 2011-2012 (23 % en 2007-2008 pour 22 inscrits).

La spécialité fournit trop peu d'indications sur les modalités de son pilotage, même si elle met en œuvre une démarche d'autoévaluation et d'amélioration matérialisée par cette proposition de refonte des parcours. Le dossier ne fournit pas de données de suivi de l'insertion professionnelle, en l'absence de dispositif de suivi à Paris 8, de caractère opérationnel des enquêtes administrées par Paris 13, et de bilan, même informel, de la spécialité. Il ne donne pas non plus d'informations sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants.



- Points forts :
  - Bon adossement à la recherche.
  - La dynamique d'association des dimensions de recherche et d'expertise.
- Points faibles :
  - Peu de formalisation des modalités de pilotage de la spécialité.
  - Absence de suivi de l'insertion professionnelle.
  - Absence d'indication sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants.
  - Des effectifs en baisse, de faibles taux de réussite.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que la spécialité formalise ses modalités de pilotage, de suivi, et d'évaluation de ses enseignements par les étudiants, de façon à pouvoir évaluer les effets de cette refonte, en particulier de l'introduction de cette dimension professionnalisante sur l'attractivité de la spécialité, et sur l'insertion professionnelle des étudiants.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B





## Dynamiques culturelles : politiques, espaces, pratiques

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 13 - Paris-Nord

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est à finalité professionnalisante. Elle réunit depuis septembre 2009 deux anciennes spécialités: *Politiques des loisirs et équipements culturels* et *Conception d'expositions scientifiques*. Elle est proposée en M2 par Paris 13, pour un volume de 390 heures, et fait suite au M1 commun *Culture, médias* dispensé sur le site. La spécialité s'adosse en particulier au laboratoire Labsic.

- Appréciation :

Les étudiants sortants sont capables de concevoir et de mettre en œuvre une politique de relations avec les publics et des actions de médiation dans des équipements culturels, dans des associations ou dans des collectivités territoriales. Cette spécialité est constituée de deux parcours : *Conception d'événements et circulation des savoirs* (CECS) et *Politique des loisirs et équipements culturels* (PLEC). Seule une UE de 57 heures est dévolue à chacun des deux parcours, l'ensemble des autres enseignements étant dispensé en tronc commun.

Les étudiants doivent être en capacité de concevoir des dispositifs de médiation culturelle, de gérer des manifestations et événements, de les promouvoir, de gérer leur financement et leur suivi, de les évaluer. Ils doivent être en mesure d'intégrer dans leurs actions le cadre juridique et social, les dynamiques territoriales et locales, ainsi que les logiques socio-économiques et financières. Le stage, de cinq mois minimum, est obligatoire et donne lieu à la production d'un mémoire. 168 heures d'enseignement sur 390 sont assurées par des professionnels (43 % des intervenants). La spécialité souhaite accueillir un effectif réduit de 20 étudiants par promotion, pour se donner les moyens d'accompagner leurs projets personnalisés d'insertion. La spécialité organise son nouveau pilotage, avec une équipe issue des deux spécialités précédentes.

La dimension professionnalisante de la spécialité est complètement assumée ; de plus l'équipe se donne les moyens d'accompagner les étudiants vers l'insertion professionnelle en fonction de leurs projets. Malgré la réunion des deux spécialités, depuis 2009 les effectifs sont réduits alors qu'ils comprennent des étudiants engagés dans deux parcours. Cependant, les taux de réussite sont très élevés : en 2009-2010 : 17 étudiants (82 % de réussite), en 2010-2011 : 18 étudiants (94 % de réussite). La spécialité précise que les effectifs sont en augmentation pour 2012-2013 : 23 étudiants. En l'absence de données institutionnelles, la spécialité suit de façon moins formelle le devenir de ses étudiants. La spécialité met en place ses instances de pilotage.

- Points forts :

- Une dimension professionnalisante manifeste.
- L'accompagnement personnalisé des étudiants.
- D'excellents taux de réussite.

- Point faible :

- Insuffisance des données sur l'insertion professionnelle des étudiants.



## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de maintenir la vigilance sur l'attractivité et les effectifs recrutés en M2, de poursuivre l'organisation du nouveau pilotage, de mettre en place des outils de suivi plus formalisés de l'insertion professionnelle.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Technologies et ressources éducatives, médiation et apprentissage (TREMA)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 13 - Paris-Nord

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est nouvelle, professionnalisante, et offerte en master 2, pour un volume de 240 heures. Elle est proposée conjointement par l'UFR Lettres et sciences humaines (département des Sciences de l'Éducation) et par l'UFR Sciences de la communication de Paris 13. Elle appartient ainsi à deux mentions, l'une en Sciences de l'Éducation, l'autre en Sciences de l'Information et de la Communication. Les activités des futurs spécialistes de l'utilisation et de la conception de technologies éducatives ne sont pas restreintes au champ de l'éducation formelle, mais concernent tout dispositif socio-numérique à visée pédagogique. Les étudiants doivent acquérir des connaissances du secteur des industries éducatives et des politiques d'éducation, et disposer des moyens méthodologiques et réflexifs leur permettant de concevoir, développer et animer des dispositifs éducatifs innovants. Ils doivent pour cela acquérir des compétences techniques dans les domaines de l'informatique et du multimédia. Les activités de conseil et d'audit en formation sont également visées par la spécialité. En cohérence avec les objectifs de la spécialité, une place importante est faite à l'acquisition des théories de l'éducation et des méthodes pédagogiques. Le stage, d'une durée de quatre à six mois, est obligatoire. A l'issue du stage, les étudiants doivent produire un mémoire académique. L'offre s'adresse à des publics issus de deux M1 locaux : un M1 en sciences de l'éducation, et le M1 *Culture, médias*. Elle accueille également des publics externes issus de M1 en sciences de l'information et de la communication ou en sciences de l'éducation. L'offre est aussi orientée vers des enseignants du primaire et du secondaire, ou vers d'autres profils salariés dans le domaine. La capacité d'accueil prévue est de 20 étudiants.

- Appréciation :

La spécialité est attractive en raison de son caractère interdisciplinaire (Sciences de l'Information et de la Communication et Sciences de l'Éducation), et de sa pertinence au regard des évolutions socio-techniques et socio-professionnelles. Le projet pédagogique est bien pensé. Le volume horaire d'enseignement (240 heures) est peu important, pour une spécialité professionnalisante, mais les enseignements sont hybridés, à l'aide d'une plateforme pédagogique. Ces modalités sont ainsi en adéquation avec l'objectif de la formation proposée. Ces éléments favorisent l'ouverture de la spécialité à la formation continue. Le dossier ne donne pas d'indications précises sur la composition de l'équipe pédagogique, qui est constituée d'enseignants-chercheurs ayant une expérience de mobilisation de technologies éducatives, et de professionnels associés au projet. L'objectif est un taux d'intervention de professionnels de 45 %. Le dossier ne renseigne pas non plus sur les modalités de pilotage, d'évaluation des enseignements et de suivi des étudiants.

- Points forts :

- Le croisement disciplinaire est en adéquation avec les évolutions sociétales et technologiques, et en appui sur les ressources de l'établissement.
- Le projet pédagogique est cohérent et innovant.

- Points faibles :

- Aucun élément n'est fourni sur les instances de pilotage, ainsi que sur les moyens d'évaluation de la formation par les étudiants, de suivi de l'insertion professionnelle qui sont prévus.
- Le dossier ne donne pas d'éléments précis sur la composition de l'équipe pédagogique.



## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de formaliser ou d'organiser les modalités de pilotage, d'évaluation de la formation par les étudiants, de suivi de l'insertion professionnelle, pour être en mesure de disposer, dès le démarrage de la formation, des moyens pour mettre en œuvre son suivi et son amélioration.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Culture, médias** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
 Présidente de l'université Paris 8

-----

Nous avons pris acte de l'évaluation de notre offre de formation et vous remercions de l'expertise que vous avez produite. La richesse du projet pédagogique, sa singularité et sa visibilité en Ile-de-France y sont soulignées, ce qui nous encourage à poursuivre sur la voie que nous avons collectivement définie.

Néanmoins, des points semblent avoir été insuffisamment développés, d'autres mériteraient d'être amendés.

- Sur le fond, le rapport *regrette que les liens qu'entretient la mention « Culture, médias » avec les autres mentions du domaine « Culture et communication » ne soient pas, dans la présentation que nous avons faite, davantage explicités* : disons simplement que notre mention est parfaitement complémentaire aux trois autres mentions qui structurent ce domaine commun à Paris 8 et Paris 13 : « Édition », « Création, innovation, création numériques », « Communication et mutations des organisations ». À elles quatre, ces mentions couvrent la majeure partie du champ des Sciences de l'information et de la communication et permettent donc de déployer un répertoire de formations particulièrement attractives.

- De plus, l'évaluation souligne, au niveau tant de la mention que des spécialités, la *nécessité de donner davantage de données sur l'insertion professionnelle*.

En l'absence de l'existence, dans leur établissement, d'un Observatoire de la Vie étudiante qui mènerait ce type d'études, les spécialités de Paris 8 n'ont pu, il est vrai, fournir ces données. En revanche, l'existence de ce type de dispositif à Paris 13 a permis, pour la spécialité « Dynamiques culturelles », de produire ces statistiques, même si elles semblent être passées inaperçues dans le rapport de l'Aeres. L'insertion à trois ans est ainsi en moyenne, pour cette spécialité, de 75 à 80 % en emploi, dont la moitié en CDD et l'autre en CDI, ou poursuite d'études (dont quelques thèses) (tableau p. 41 de l'Auto-évaluation).

Par ailleurs, pour pallier l'absence de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle au niveau central (à Paris 8) ou, quand il existe (à Paris 13), pour obtenir des données plus qualitatives, différentes mesures de l'insertion ont été mises en place par les spécialités de la mention (voir plus bas).



Pour répondre au déficit de données quantitatives concernant l'insertion des étudiants des spécialités de Paris 8, nous formons le vœu que ces outils soient mis en place par l'Université : elle seule a les moyens de réaliser ce type d'enquête. Une demande allant dans ce sens sera bien évidemment faite.

- L'évaluation souligne également le problème de *l'absence de formalisation des évaluations de la formation par les étudiants*.

Là aussi, le problème se décline différemment à Paris 8 et à Paris 13. Dans cette dernière université, l'Observatoire de la Vie étudiante procède tous les ans à une évaluation de chaque formation par les étudiants. Sans doute les résultats des études réalisées dans ce domaine n'ont-ils pas toujours été systématiquement présentés dans notre Auto-évaluation. L'absence d'Observatoire à Paris 8 nous a empêché de produire ces données.

Lors du prochain contrat, chacune des spécialités sera dotée d'un dispositif d'auto-évaluation. Les résultats produits, pour les spécialités de Paris 8, par ce dispositif resteront néanmoins bien limités si un Observatoire n'est pas mis en place pour compléter la récolte des informations et produire des analyses statistiques qui ne se résument pas à des éléments descriptifs.

- Le rapport d'évaluation regrette par ailleurs que les *modalités du pilotage dans chacune des spécialités ne soient pas assez explicitées*, à l'exception de « Dynamiques culturelles ». A pourtant été mis en place un dispositif de pilotage et au niveau de la mention — avec un conseil de master et un conseil de perfectionnement, avec, en outre, pour Paris 8, un responsable des stages et des relations internationales au niveau transversal — et au niveau de chaque spécialité — avec un directeur d'études en plus du directeur de la spécialité. Sans doute l'articulation du pilotage entre les niveaux spécialités et mention a-t-elle été insuffisamment détaillée.

- L'évaluation pointe, pour la *spécialité « Industries créatives »*, une *baisse des taux de réussite*. Cette baisse a fait l'objet, tant au niveau de la mention que de la spécialité, d'une réflexion pour en comprendre les causes. Cette baisse s'explique en grande partie par un nombre non négligeable de non soutenances du mémoire en M1 et en M2, lié pour partie aux stages que les étudiants effectuent dans le cadre de leur formation, mais aussi au nombre d'heures, jusqu'à présent insuffisant, de cours de méthodologie pour le mémoire. C'est pour cette raison que ce nombre d'heures a été notablement augmenté dans la nouvelle maquette.

- L'évaluateur déplore que la *spécialité « Médias internationaux »*, étant donné son contenu, n'ait *pas davantage formalisé de partenariats internationaux*. La spécialité est néanmoins en discussions avec le MA Global Media and Communication de l'Université de Warwick et le MA European Journalism de l'Université de Chypre pour établir ce type de partenariats. La spécialité a également établi d'autres contacts avec l'University of Highland and Islands, en Écosse.

- Le rapport d'évaluation regrette que ne soient pas fournies, pour la *spécialité « Communication numérique »*, assez d'informations sur *l'évaluation de la formation par les étudiants*.

Bien qu'elle n'ait pas été assez détaillée dans le rapport, la spécialité « Communication numérique », par sa proximité avec les pratiques en cours dans les organisations, a néanmoins mis en place très tôt dans son histoire une évaluation des enseignements par les étudiants. Sous forme de questionnaire, un document est envoyé en fin d'année à chaque participant ; il collecte les appréciations sur les cours, leurs contenus, leurs objectifs, et le déroulé pédagogique. La synthèse, anonymisée, est discutée en réunion pédagogique. Par ailleurs, les délégués de classe sont régulièrement consultés, et un bilan est réalisé par les enseignants en assemblée générale. Ce triple dispositif a permis de faire évoluer des contenus de cours en fonction des retours obtenus.

- Concernant la spécialité *Expertise des politiques et des pratiques médiatiques*, l'offre pédagogique qui est

proposée n'a pas été « remaniée » comme l'avance le rapport, mais bel et bien intégralement refondue tant du côté du parcours de Paris 13 que de celui de Paris 8. L'objectif est évidemment de lutter contre les « effectifs en baisse, [et les] faibles taux de réussite » soulignés dans l'évaluation, en renforçant l'attractivité de la formation. Dans la réorganisation de la spécialité, l'on a par ailleurs pris soin d'améliorer le dispositif de suivi des étudiants afin d'éviter les abandons en cours de parcours.

Le rapport s'interroge, pour cette spécialité, sur les modalités d'intégration de la dimension professionnalisante : comme il est écrit dans notre document, cette intégration se matérialise, outre le stage et le cycle de conférences de professionnels, par l'intervention, pour le parcours de Paris 8, dans chacun des enseignements de celui-ci, de professionnels, a minima à deux reprises pour un cours de 20h.

L'évaluation de la spécialité *Expertise des politiques et des pratiques médiatiques*, parcours « Politiques et stratégies des médias », souligne de plus l'absence de suivi de l'insertion professionnelle. Celui-ci est rendu difficile du fait de la présence de plusieurs étudiants étrangers qui n'habitent plus en France et qui ne répondent pas aux enquêtes envoyées par l'université (par courrier ou courriel). Cependant, l'équipe pédagogique s'engage à chercher à améliorer ce suivi en informant les étudiants de l'importance de ce dispositif.

Concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, la présentation du parcours ne le précisait pas, mais une évaluation informelle est actuellement réalisée au fil de l'année par la responsable. Cette pratique sera formalisée et donnera lieu à un temps d'échanges avec la promotion étudiante et les principaux enseignants.

- L'évaluation recommande à la spécialité « *Dynamiques culturelles* » de *mettre en place des outils de suivi plus formalisés de l'insertion professionnelle*. Ceux-ci existent cependant. En plus de l'exploitation des études de l'Observatoire de la Vie étudiante de Paris 13, les animateurs de la spécialité ont institué un dispositif d'évaluations informelles qui a pour but de pallier les lacunes structurelles des statistiques produites par cet observatoire :

De fait, les changements apportés dans l'offre de formation rendent cet outil d'interprétation délicate (par exemple, en 2008, les deux masters qui ont donné lieu à réunion dans la spécialité « *Dynamiques culturelles* » étaient encore séparés, et les données sont difficiles à réunir puisque l'un était en alternance et l'autre en formation initiale...).

Par ailleurs, les enquêtes d'insertion sont anonymes, ce qui est normal mais présente un intérêt plus limité car on ne peut tenir compte du parcours général de l'étudiant, ou de certaines connaissances que les animateurs de la spécialité peuvent avoir de ses souhaits (par exemple, le suivi des étudiants en reprise d'études après 10 ans de carrière ne peut être « aligné » sur celui des étudiants en formation initiale « ordinaire », du moins si l'on travaille avec des effectifs réduits et si l'on veut une analyse un peu fine).

En outre, les catégories professionnelles définies par l'OVE ne sont pas précises du point de vue du champ professionnel considéré : il est important pour la spécialité de savoir si des étudiants parviennent à occuper des emplois relatifs à la médiation, la communication, la programmation, la production, et dans quel type de structure : taille de l'entreprise, nature du projet d'équipement (plutôt alternatif ou plutôt « institutionnel »), mode de gestion...

Enfin, les évaluations informelles menées par la spécialité permettent de mieux comprendre les réponses apportées par les étudiants « satisfaits » ou « insatisfaits » de tel ou tel point : l'expérience a montré qu'ils pouvaient se déclarer « insatisfaits » d'un cours parce que, le considérant « passionnant », ils auraient souhaité davantage d'heures !

La spécialité a donc bien un souci marqué de la connaissance du secteur professionnel et de l'insertion des étudiants et développe, pour ce faire, en complément des outils mis en place par l'Université, une approche plus qualitative.

- Concernant la spécialité *Technologies et Ressources Educatives, Médiation et apprentissage*, l'évaluation pointe l'absence de précision concernant l'équipe pédagogique. Deux éléments peuvent être apportés en éclairage. D'une part, la formation ne sera ouverte qu'en 2015, et la mobilité professionnelle (secteur privé et public) ainsi que l'évolution des équipes au sein des deux universités auraient conduit à formuler des présuppositions. D'autre part, les deux enseignants-chercheurs ayant entrepris le montage de cette nouvelle offre de formation ont tissé de nombreux liens avec le milieu socio-économique de l'éducation et des industries éducatives au travers de projets et de programmes de recherche qui leur assurera des interventions de qualité.

Au sujet des évaluations par les étudiants, cela n'a pas été précisé dans le rapport, mais l'équipe pédagogique compte mettre en place à l'instar des pratiques existantes dans le master Sciences du jeu de Paris 13, des évaluations formelles (questionnaires en ligne) et des évaluations libres (discussions collectives sur les enseignements et l'organisation de la formation). L'articulation de ces deux modes d'évaluation permet de mettre en évidence la complexité des avis et attentes des étudiants sur la formation.

Sur les outils de suivi de l'insertion professionnelle, l'équipe pédagogique réfléchit à la possibilité de combiner aux outils proposés par l'université un dispositif de suivi par la création d'un groupe sur les réseaux socio-professionnels. Ce travail de réflexion sera effectué en concertation avec les praticiens qui seront associés au pilotage de la formation dès la prochaine rentrée universitaire. Ce groupe de pilotage sera composé de quatre enseignants-chercheurs (deux en SIC, deux en Sciences de l'Éducation) et de quatre praticiens (deux travaillant en institutions publiques, deux dans le secteur privé).